



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de la convocation :**  
*12 novembre 2024*

L'an deux mil vingt-quatre et le dix-neuf novembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de la salle de la Gare sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

**N° 24/50**

**Membres Présents :**

David DONNEZ, Didier BUONGIORNO, Martine LASSERRE, Thierry CAYRE, Corinne PAWLACZYK, Patrick CENTELLES, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Jean-Marc SOULAGES, Bernard BENEZECH, Benoît JALBY, Camille DEMAZURE, Franck GALINIÉ, Béatrice ALAUX, Nathalie COUVREUR, Laurence GAVALDA, Béatrice FARIZON, Marie-Christine VABRE, Michel SALOMON, Murielle COUPLÉ, Vincent MARTY, Georges MASSON, Patrick SIRVEN,

**Nombre de conseillers**

En exercice : 29  
Présents : 22  
Délégation de vote : 2  
Absents : 5

**Membres excusés :**

Dalila GHODBANE pouvoir à Benoît JALBY  
Patricia RAINESON pouvoir à David DONNEZ

**Membre(s) absent(s) :**

Emile DELPOUX, Christophe TAUZIN, Patrick MARIE, Marjorie MILIN, Isabelle BETTINI

**Secrétaire :** Thierry CAYRE

Le quorum est atteint.

Suite à la mise au norme française AFNOR XP Z 10-011 entrée en vigueur en janvier 2023 stipulant que toute adresse normalisée possède un numéro et un nom de voie ayant fait l'objet d'une délibération par le conseil municipal de la commune, il est nécessaire de nommer les voies du nouveau lotissement, Les Jardins de Céleste, ensemble de 63 villas situées sur le périmètre de l'OAP ALBARET.

**Objet de la délibération**

Cette démarche est initiée afin de faciliter la distribution du courrier et l'intervention des services de secours.

**DENOMINATION DE  
VOIES LOTISSEMENT  
LES JARDINS DE  
CELESTE**

Il est donc proposé de créer et de nommer les voies :

- Rue Edith PIAF
- Rue Juliette GRECO

Il est proposé la numérotation suivante des lots : Voir plan joint en annexe

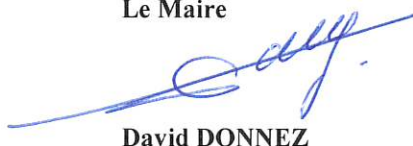
**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ**

**DECIDE** de donner les noms et numéros de voies comme exposés ci-dessus.

**Votes :**

*Adopté à l'unanimité*

Le Maire

  
David DONNEZ



Le secrétaire de séance

  
Thierry CAYRE